

### **Conditions générales de vente :**

- 1)** Le client déclare que son véhicule est assuré contre tous risques : vols, incendie, tempêtes, grêle, dommages et prêts et, à ce titre, renonce à tout recours contre DS Parking.
- 2)** DS Parking ne pourra être tenu responsable de toute panne ou tout dysfonctionnement du véhicule du client ainsi que son entretien.
- 3)** DS Parking s'engage à utiliser le véhicule du client uniquement pour les déplacements à l'intérieur du parking.
- 4)** DS Parking décline toute responsabilité pour les dommages subis par le véhicule lorsque celui-ci est stationné.